

COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 17 MARS 2023

Le vendredi dix sept mars deux mille vingt trois à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale.**

Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
105	33+22	55
Quorum		53
Total des voix (P +R)		87
Majorité absolue		44

ETAIENT PRESENTS :

21 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

M	Guy ALBRAND, délégué de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
Mme	Marylène BONFILLON, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence
M	Félix BOREL, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mme	Elisabeth CLAUZIER, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance
MM.	Julien DE BENITO, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	Louis-Pierre FABRE, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Philippe GINOUX, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
Mme	Sylvie GREGOIRE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
MM.	René JAUFFRET, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
	Gilles MEGIS, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
	Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
	Yves PICARDA, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Mme	Isabelle PORTEFAIX, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
MM.	François PREVOST, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
	Jean-Louis ROBERT, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
	Patrick ROUILLES, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	André ROUSSET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Alain ROUX, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
Mme	Mireille SUEUR, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
MM.	Pierre-Yves VADOT, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

2 représentants de la Région disposant chacun de 5 voix :

Mme	Béatrice MARTIN
M	Jean-Pierre SERRUS

2 représentants du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant chacun de 5 voix :

Mme	Hélène GENTE-CEAGLIO
M	Didier REAULT

Mme Marion MAGNAN

7 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

Mme Thomas ARCAMONE, délégué de Peyrolles en Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
MM. Philippe BATOUX, délégué de Mérindol, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
Lucien GALLAND, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants
Marie-Christine LAZARO, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
Jean-Marc LUNEL, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins 1 500 habitants
Régis ROUMIEU, délégué de Ventavon, représentant le sous collège des communes de moins 1 500 habitants
Jean-Christophe SIMON, délégué du Poet, représentant le sous collège des communes de moins 1 500 habitants

ETAIENT REPRESENTES :

1 représentant du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant de 5 voix :

M Jacky GERARD, par Hélène GENTE-CEAGLIO

1 représentante du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence disposant de 5 voix :

Mme Elisabeth JACQUES, par Marion MAGNAN

1 représentant du Conseil Départemental des Hautes Alpes disposant de 5 voix :

M Christian HUBAUD, par Lucien GALLAND

18 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Mme Yvan BOURELLY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Gilles MEGIS
Sylvie BELMONTE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Olivier LEDEY
Philippe IZOARD, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance par Pierre-Yves VADOT
M. Natacha ESMIEU, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance par Elisabeth CLAUZIER
Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Félix BOREL
Olivier GUIROU, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par André ROUSSET
Juan MORENO, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech par Mireille SUEUR,
Fabrice MARTINEZ TOCABENS, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, par Isabelle PORTEFAIX,
Mme Romain BUCHAUT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Philippe GINOUX
MM. Christian CHIAPELLA, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par François PREVOST
Rémi COSTORIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Yves WIGT
Gérard DAUDET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Yves PICARDA
Jacques FORTOUL, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par Alain ROUX
Mme David FOURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Louis-Pierre FABRE
Jean-Pierre TEMPLIER, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech par René JAUFFRET,
Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Yves PICARDA
Alain ROUX, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon verdon Agglomération par Louis-Pierre FABRE
MM. Jacques NATTA, délégué de la Communauté Territoriale Sud Luberon par Jean-Louis ROBERT

1 représentant du collège communal disposant d'une voix :

M Roger-Paul GONTARD, par Julien DE BENITO



Délibération n° 2023-28
Formation générale

RÉUNION DU COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 17 MARS 2023

Lancement de l'étude Ressources Stratégiques basse Durance

La nappe alluviale de basse Durance constitue une ressource en eau essentielle pour les usages domestiques, agricoles et industriels et à ce titre représente un enjeu majeur pour les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse. Cette « masse d'eau souterraine » est considérée « stratégique à l'échelle régionale pour l'alimentation en eau potable du territoire » dans le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Rhône-Méditerranée.

L'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse a sollicité le SMAVD afin de porter la maîtrise d'ouvrage d'une étude dite « Ressources Stratégiques » dont l'objectif est de préserver la qualité et la quantité de la ressource pour l'usage eau potable actuel et futur. En tant qu'EPTB sur la Durance et porteur du futur SAGE Durance, le SMAVD est fléché dans le SDAGE comme la structure porteuse pour cette étude sur la basse Durance, par sa connaissance et son ancrage dans le territoire.

L'objectif opérationnel de cette étude est d'identifier deux types de « zones de sauvegarde » :

- Des zones déjà exploitées par des captages indispensables à l'approvisionnement actuel des principaux réseaux d'eau potable, afin de les protéger de toute dégradation de la qualité de l'eau ou d'une surexploitation.
- Des zones non exploitées actuellement, mais présentant des caractéristiques très favorables à l'implantation de captages d'eau potable (bon potentiel hydrogéologique, faible urbanisation, proche des centres de consommation). Elles doivent donc être conservées en bon état pour une exploitation future répondant aux besoins du territoire.

Ces zonages permettront aux collectivités de se doter de leviers réglementaires destinés à préserver la ressource identifiée. Cette étude a ainsi pour vocation à être menée en étroite collaboration avec les élus et acteurs des territoires concernés, afin de partager les éléments de connaissance sur l'importance des ressources considérées, et des moyens dont chacun dispose pour contribuer à leur préservation.

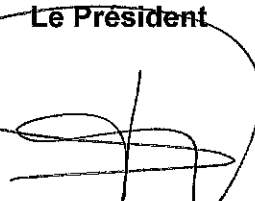
Le coût de la démarche est de 304 700 € H.T, réparti sur une durée prévisionnelle de 4 ans (2023-2027). Ce montant comprend une AMO, la réalisation des études et acquisitions de connaissances complémentaires et l'accompagnement dans la concertation avec les acteurs locaux.


Le financement prévoit une subvention de 70% par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse et de 10% par la région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur. La part d'autofinancement du SMAVD est de 20%.

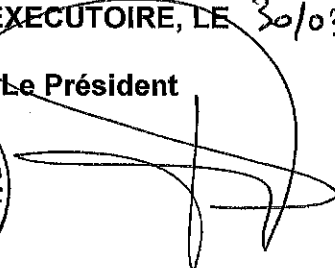
**Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité**

APPROUVE le projet d'étude ressources stratégiques tel que présenté,

AUTORISE le Président à solliciter les financements sur la base des montants concernés,
et toute pièce nécessaire à la concrétisation de ce projet.

Le Président

Yves WIGT



CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 30/03/23
Le Président

Yves WIGT

